



L'Agence Marocaine de Développement des Investissements (AMDI) est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'AMDI est l'organe national chargé du développement et de la promotion des investissements au Maroc. Sa mission est d'établir une structure d'accueil et d'orientation pour les investisseurs mais c'est également un organisme chargé de la coopération et de la coordination des activités de promotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

Avec son réseau international et un éventail de partenariats institutionnels avec l'ensemble des administrations marocaines ainsi qu'avec les acteurs du monde privé, l'AMDI offre un service public, gratuit et professionnel à tous les investisseurs. Elle propose, au sein d'une même structure, un large éventail de services aux investisseurs et les aide à optimiser leurs résultats au Maroc. L'AMDI met au service des investisseurs une équipe de professionnels qui les aide à mener à bien le développement de leurs activités au Maroc. L'AMDI est là pour :

- Vous informer sur le cadre réglementaire et les opportunités d'investissements au Maroc
- Vous prêter assistance vous accompagner dans vos démarches d'investissements
- Vous faciliter le contact avec vos partenaires locaux et administratifs
- Vous faire bénéficier du meilleur environnement pour le développement de votre entreprise.